



Pour les enfants nés en 2016, 2017, 2018 et 2019

Date du stage bleu d'Aisance Aquatique : Du 15 au 19 avril 2024.

Le plan aisance aquatique

Le plan aisance aquatique a été lancé en avril 2019 par le ministère des sports. Il fait suite à une concertation de l'ensemble des acteurs de l'apprentissage de la natation au niveau national et vise à transformer en profondeur la relation des concitoyens au milieu aquatique. L'objectif principal est la **baisse du nombre de noyades** accidentelles chez les très jeunes enfants, qui est en augmentation chaque été et la première cause de décès chez les enfants de moins de 6 ans.

Définition de l'aisance aquatique

L'aisance aquatique se définit comme une :

« **Expérience positive de l'eau qui fonde la capacité d'agir de façon adaptée dans une diversité de situations rencontrées en milieu aquatique** ».

Les principales familles de situations en lien avec l'aisance aquatique concernent : les modalités de l'entrée dans l'eau, l'immersion, l'équilibre de flottaison sans déplacement, le déplacement, la sortie autonome de l'eau.

Principes pédagogiques de la formation

Outre une action décisive concernant la lutte contre les noyades, la construction par l'enfant de « l'aisance aquatique » durant ce stage participe de façon plus transversale à son éducation.

La démarche d'enseignement proposée est propice au **développement d'une plus grande autonomie**. Elle favorise davantage de **coopération** et de **responsabilisation** au sein du groupe. De même elle renforce la **créativité** de l'enfant, la **confiance** en sa capacité à agir et son **plaisir** d'agir. Cela participe également à une pratique sportive bénéfique au développement de l'enfant et à sa santé.

L'enseignement de l'aisance aquatique auprès de groupes d'enfants est porteur de transformations profondes et représente le socle à une éducation aquatique pour une meilleure culture de l'eau. Les stages répondent à deux grands principes pédagogiques : l'apprentissage en grande profondeur uniquement et la pratique sans matériel de flottaison.

Le plus rapidement possible, les enfants sont mis en situation dans l'eau en grande profondeur. Dès la fin de la première séance tous les enfants doivent s'être engagés dans le milieu aquatique.

Conditions et horaires

- Tarif du stage pour les participants : 5,00€ (paiement avant le stage le lundi, mercredi ou jeudi entre 17h00 et 19h30) ;
- Enfants **nés en 2016, 2017, 2018 et 2019 uniquement**, ne devant pas être inscrits à Villejuif Natation ou au sein d'un autre club de natation ;
- Deux groupes d'enfants identifiés :
 - . Groupe 1, pris en charge à 09h00 et à 14h00 ;
 - . Groupe 2, pris en charge à 10h00 et à 15h00 ;
- Deux séances **OBLIGATOIRES** par jour le lundi 15, le mardi 16, le mercredi 17, le jeudi 18 et le vendredi 19 avril 2024 ;
- Le repas n'est pas pris en charge par Villejuif Natation et la Ligue Île-de-France de Natation ;
- Les enfants sont uniquement encadrés lors des périodes identifiées précédemment ;
- Les enfants devront être accompagnés pour l'arrivée à la piscine, le change dans les vestiaires, l'accompagnement jusqu'au bassin, puis le retour vers les vestiaires ainsi que pour la sortie de l'établissement.

		Lundi / Mardi / Mercredi Jeudi / Vendredi
GROUPE 1	Matin	09h00 - 09h45
	Après-midi	14h00 - 14h45
GROUPE 2	Matin	10h00 - 10h45
	Après-midi	15h00-15h45



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

OBLIGATOIRE

Date du stage bleu d'Aisance Aquatique : **Du 15 au 19 avril 2024.**

Toutes les informations demandées ci-dessous sont obligatoires pour vous inscrire à l'activité

Fiche à nous renvoyer par e-mail à l'adresse suivante : info@usvillejuifnatation.com

MERCI D'ECRIRE EN MAJUSCULE

INFORMATIONS D'UN PARENT/TUTEUR/RESPONSABLE LEGAL

ADRESSE MAIL :

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE :

DEPARTEMENT DE NAISSANCE :

NUMERO DE TELEPHONE :

ADRESSE POSTALE :

INFORMATIONS DE L'ENFANT (prévu pour l'activité) nés en 2016, 2017, 2018 et 2019

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE :

DEPARTEMENT DE NAISSANCE :

Un espace adhérent va être automatiquement créé à votre nom sur notre plateforme d'inscription en ligne

<https://usvillejuifn.swim-community.fr/> afin de nous permettre de réaliser des statistiques de présence.

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e).....

Déclare sur l'honneur (*cocher la mention utile*)

☐ Avoir plein exercice de puissance paternelle ou maternelle

☐ Exercer la tutelle

☐ Être investi du droit de garde

sur le(s) mineur(s) mentionné(s) ci-dessus.

J'autorise VILLEJUIF NATATION et la LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE NATATION à utiliser les images réalisées lors du stage bleu d'Aisance Aquatique et représentant mon enfant.

La présente autorisation comprend la reproduction, la publication et la diffusion des images sous leur forme initiale ou après adaptation pour des raisons techniques, par tout procédé.

Sur les supports de communications internes et externes (réseaux sociaux, site internet, documentation etc.)

La présente autorisation est consentie à titre gratuit.

Date et Signature :